

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 8 Mars 2023 -

REÇU le

15 MARS 2023

À la SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

### Nombre de membres votants :

36



Nombre de membres présents :

34



Nombre de membres ayant donné procuration :

2

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 8 mars à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :



#### Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM

Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN

M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM

M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM

Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM

M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER

M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG

M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG

Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH

M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS

M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL



#### Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE

M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE

M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE

M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE

M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER

M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT

M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU

M. Alain FERRY, Maire de WISCHES



#### Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER

M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM

M. Fabien BLAESS, Maire de DANGLSHEIM

M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT

M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM

M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM

M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM

Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

**MEMBRES REPRESENTES :**

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, ayant donné procuration à M. Alain FERRY

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PÉTR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT  
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est  
M. Frédéric BIERRY, Président CEA  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - ATTRIBUTION MARCHE SERVICE DE COVOITURAGE**

---

N° 2023-198-PETR

**EXPOSE**

Le PETR a réalisé une consultation de marché public de prestations intellectuelles en MAPA, pour sélectionner les prestataires en capacité de mettre en place un service de covoiturage courte-distance organisant et simplifiant le covoiturage sur les 68 communes du territoire, notamment avec des objectifs de rabattement vers les transports en commun structurants maillant le territoire, et en lien avec les axes cyclables. La mise en place de ce service nécessite une animation forte auprès des communes, des employeurs et des citoyens, et la mobilisation d'outils dédiés afin d'en faire un service le plus efficace qui soit.

Le marché a été organisé en 3 lots complémentaires détaillés ci-après :

- **LOT 1 : Mise en place d'un service et d'une plateforme de covoiturage**  
Il s'agit de disposer d'un outil performant permettant aux covoitureurs de se « trouver » et également à la collectivité de suivre l'avancée du dispositif.
- **LOT 2 : Etude approfondie de mise en place d'aires de covoiturage sur le territoire**  
L'objectif de ce lot est de déterminer de manière précise la localisation et les éléments préalables à la mise en place d'aires de covoiturage sur le territoire, avec environ 3 à 6 aires. Elles utiliseront notamment les éléments récoltés lors de la première phase du lot 1, mais surtout l'étude mobilité sur le territoire Bruche Mossig réalisée en 2021.
- **LOT 3 : Stratégie et mise en œuvre d'animation locale autour de la promotion du covoiturage**  
La promotion du nouvel outil de covoiturage développé au lot 1 ne peut se faire sans une animation forte autour du sujet, en complément des communications gouvernementales et locales.

La commission d'appel d'offres réunie le 23 février 2023 a étudié les offres déposées par les candidats, à savoir :

- pour les lots 1 et 3, Karos et Mobicoop
- Pour le lot 2, TTK, Ingerop et le groupement Mobicoop/Egis

Les résultats sont les suivants :

- LOT 1

	Karos	Mobicoop/Egis
Prix /40	30,19 (54725€HT)	40,00 (41300€HT)
Note technique /60	50,17	31,38
Note globale /100	<b>80,96</b>	<b>71,38</b>

- LOT 2

	TTK	Ingérop	Mobicoop/Egis
Prix /50	50,00 (33625€HT)	36,43 (46150€HT)	46,32 (36300€HT)
Note technique /50	44,00	31,00	33,00
Note globale /100	<b>94,00</b>	<b>67,43</b>	<b>79,32</b>

- LOT 3

	Karos	Mobicoop/Mobilex
Prix /30	30,00 (13125€HT)	7,97 (49400€HT)
Note technique /70	51,00	22,00
Note globale /100	<b>81,00</b>	<b>29,97</b>

DECISION

### LE COMITE SYNDICAL

VU la délibération n° 2023-192-PETR du 8 mars 2023 portant modification des statuts du PETR et portant rectification de la délibération n°2022-176-PETR du 16 novembre 2022 relative au développement d'un service de covoiturage sur le territoire du PETR Bruche Mossig ;

CONSIDERANT que le projet de service de covoiturage du PETR Bruche Mossig a été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt TENMOD 2022 avec l'attribution d'une subvention de l'ADEME ;

VU la publication du marché public de prestations intellectuelles réalisée au mois de janvier 2023 en Marché passé en procédure adaptée via la plateforme <https://alsacemarchespublics.eu/> ;

CONSIDERANT les offres déposées ;

VU le classement établi par la commission d'appel d'offres, réunie le 23 février 2023 pour l'analyse des candidatures et des propositions ;

SUR PROPOSITION de la commission d'appel d'offres et de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité

décide

d'attribuer le marché comme suit :

- Pour le lot 1 : à Karos, sur la base de son offre sur 18 mois chiffrée à 54 725€HT
- Pour le lot 2 : à TTK, sur la base de son offre chiffrée à 33 625€HT
- Pour le lot 3 : à Karos, sur la base de son offre sur 12 mois chiffrée à 13 125€HT

charge

le Président de toutes les formalités et démarches y afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Daniel ACKER

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 15/03/2023

Publié le : 17/03/2023

